

Tunisie : La campagne « Je ne pardonne pas » contre le projet de blanchiment des corrompus de l'époque Ben Ali (période du 27 août au 8 septembre)

dimanche 4 octobre 2015, par [OKKEZ Mohammed Samih Beji](#) (Date de rédaction antérieure : 11 septembre 2015).

Titre original de l'article publié sur le blog Nawaat : #Manich_Msamah : Les mouvements de protestation entre le 27 août et le 8 septembre

NB : Un article de Nawaat concernant la période située entre le 8 et le 21 septembre est reproduit sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article36012>

Par ailleurs, un article sur le contexte politique de cette mobilisation a été publié dans l'Anticapitaliste hebdo ainsi que sur le site du NPA.

<https://www.npa2009.org/actualite/tunisie-mobilisations-contre-le-blanchiment-des-corrompus-de-lere-ben-ali> Il a été repris notamment sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article36020>

Le 27 août 2015, des jeunes indépendants et des activistes de la société civile lancent la campagne #Manich_Msamah (Je ne pardonne pas). Dès son démarrage, elle a pu se décentraliser en formant des coordinations régionales dans les différents gouvernorats. La vague de protestation a atteint plus de 15 villes, en deux semaines.

<https://youtu.be/Wg4mEHgaWe8>

A travers cette carte, Nawaat propose un tour d'horizon de la campagne #Manich_Msamah dans les différentes régions ainsi que le relevé des infractions commises par les forces de l'ordre.

<https://youtu.be/TAuLQWa47OY>

Tunis, 27 août 2015

Le premier rassemblement a démarré de la place Mohamed Ali, passant par l'avenue Habib Bourguiba, pour finir devant l'hôtel Africa, à quelques mètres du ministère de l'Intérieur. Les forces de l'ordre qui ont surveillé la manifestation depuis son démarrage l'ont dispersé sans leur avoir donné au préalable l'ordre de se disperser ou adressé le moindre avertissement.

Tunis, 1^{er} septembre 2015

Lors d'un deuxième rassemblement, plus de 300 personnes ont afflué vers la place Mohamed Ali. Assiégé par la police, les participants ont été interdits d'accès à l'avenue Habib Bourguiba. Les agents de la sécurité ont ensuite dispersé, violemment, le rassemblement et procédé à des arrestations arbitraires. Plusieurs manifestants ont été blessés, dont Wael Naouar, secrétaire général l'Union Générale des Etudiants Tunisiens.

<https://youtu.be/KOXXsDi8k3c>

Gafsa, 1^{er} septembre 2015

Organisé par la coordination régionale de Gafsa de la campagne #Manich_Msamah, ce

rassemblement a été dispersé par les forces de l'ordre qui ont usé de violence à l'encontre des manifestants.

Sousse, 1^{er} septembre 2015

Ce rassemblement a été avorté suite à l'arrestation des organisateurs par les policiers. Ils ont été libérés par la suite et ont programmé un second rassemblement.

Le Kef, 1^{er} septembre 2015

Lors de ce premier rassemblement, la police a usé de la violence pour disperser les manifestants, en plus de l'arrestation de la jeune activiste, Afraa Ben Azza et sa comparution devant la justice.

Tunis, 3 septembre 2015

Le troisième rassemblement s'est tenu devant le théâtre municipal en la présence des députés du Front Populaire, Mbarka Brahmi, Ahmed Sedik et Jilani Hammami ainsi que d'une centaine de policiers. Les agents de sécurité qui avaient déjà fermé l'accès à l'avenue Habib Bourguiba, ont encerclé le lieu de rassemblement. Malgré l'usage de la force, les policiers n'ont pas réussi à disperser le rassemblement.

<https://youtu.be/8ihg4xKx1UQ>

Kasserine, 4 septembre 2015

Cette manifestation a été assiégée par la police, qui n'a pas hésité à employer la force pour disperser les manifestants et interdire le rassemblement.

Djerba, 5 septembre 2015

Lors de ce rassemblement, une dizaine de participants se sont regroupés à côté d'une faible présence policière qui s'est contenté d'observer la manifestation.

Sousse, 5 septembre 2015

Le deuxième rassemblement de Sousse a été réprimé par la police. Les forces de l'ordre ont violenté les manifestants et procédé à une vague d'arrestation de jeunes manifestants, libérés par la suite.

Kairouan, 5 septembre 2015

Les forces de l'ordre ont employé la force pour disperser les manifestants. Ils ont, également procédé à des arrestations de jeunes manifestants, libérés par la suite.

Sfax, 6 septembre 2015

Ce rassemblement est, visiblement, le plus durement réprimé par les forces de l'ordre qui ont lancé des gaz lacrymogènes sans prévenir, pour disperser les manifestants rassemblés devant le siège de la banque centrale. Les activistes Meriem Bribri, Saif Ayari, Wissam Essghaier ont été violemment agressés. La police a également procédé à une vague d'arrestations

Sidi Bouzid, 7 septembre 2015

Le rassemblement a été avorté par l'intervention violente des forces de l'ordre, laissant plusieurs blessés dont l'activiste Nader Hamdouni.

Le Kef, 7 septembre 2015

La police a réussi à avorter ce deuxième rassemblement au Kef. Peu avant le démarrage, Afraa Ben Azza et Ahmed Boudaly, ont été placés en garde à vue et menacés de poursuites judiciaires pour tentative de renversement du régime et incitation à la haine envers les forces de l'ordre.

Tozeur, 7 septembre 2015

Une dizaine de personnes se sont rassemblés pendant une heure contre le projet de loi sur la réconciliation économique devant une faible présence policière.

Mahdia, 7 septembre 2015

Ce rassemblement a réuni une quinzaine de personnes, représentants de la Société civile et de partis politiques. La présence policière était faible.

<https://youtu.be/v3JxkO3LhBM>

Bizerte, 7 septembre 2015

La police a rapidement mis fin au rassemblement de près d'une vingtaine de manifestants, sur la place Anneba.

Chebba, 8 septembre 2015

Ce rassemblement compte une quinzaine de militants venus exprimer leur indignation face au projet de loi sur la réconciliation.

<https://youtu.be/ikfjc11JmIs>

Jendouba, 8 septembre 2015

Le rassemblement, tenu devant le bureau régional de l'Union Générale Tunisienne du Travail à Jendouba, a été assiégé par la police qui a repoussé et insulté les près de 40 manifestants. Les protestants ont dénoncé la présence de policiers qui ont filmé toute la durée du rassemblement, considérant ceci comme une atteinte aux libertés et un retour à l'oppression policière, contre laquelle s'est révolté le peuple tunisien.

https://youtu.be/hD_sy1a2Zlg

Béjà, 8 septembre 2015

Ce rassemblement a compté près de 30 personnes, dont des représentants de la société civile (Mithak, Dostourna) et de partis politiques (Al Joumhour, Front Populaire, Mouvement Echaâb). Une très faible présence policière a été signalée.

Kelibia, 8 septembre 2015

La police a confisqué les pancartes des manifestants, avant le démarrage du rassemblement. La caméra de Nawaat a été confisquée puis rendue à notre confrère, Mohamed Ali Al Mansali, qui a été bousculé et sommé de quitter les lieux. La manifestation s'est tenue devant la Maison de la culture, mais la trentaine de personnes présentes ont été très vite dispersées.

<https://youtu.be/Li1Fo8khrHM>

Le droit de manifester, l'état d'urgence et l'imposture de l'Etat

Ceux qui défendent la violence policière contre les manifestants, brandissent l'état d'urgence comme justificatif, arguant que ces manifestations empêchent les forces de l'ordre de s'atteler à la lutte contre le terrorisme. Paradoxalement, le gouvernement semble profiter de la situation sécuritaire, pour prendre d'une manière unilatérale et donc sans concertation, des décisions stratégiques qui engagent l'avenir.

Blackout médiatique, blocus sécuritaire, neutralisation de l'opinion publique, minimisation de la portée du mouvement protestataire et bras de fer avec les partis de l'opposition ne peuvent qu'éveiller les doutes sur l'intention du pouvoir d'adopter en catimini des lois tout en évitant les critiques de fond du projet de la loi de la réconciliation économique, cœur du litige.

Invoquant l'état d'urgence, Mohamed Najem Gharsalli, ministre de l'Intérieur, a déclaré hors la loi, la marche nationale prévue pour le samedi 12 septembre à l'avenue Habib Bourguiba. Désavoué pendant quelques heures par le chef du gouvernement, qui à l'issue d'une rencontre avec des partis de l'opposition extra-parlementaire aurait autorisé la manifestation, le ministre de l'Intérieur sera finalement conforté dans sa décision par un communiqué officiel diffusé jeudi 10 septembre par la présidence du gouvernement.

Pas plus tard que le 9 avril 2012, Ceux qui avaient attaqué le mouvement Ennahda quand il avait décidé de fermer l'avenue Habib Bourguiba devant les manifestants pour des raisons sécuritaires, légitiment aujourd'hui, la violence à l'encontre des manifestants. A l'époque, le débat politique et médiatique était centré autour de la question de la reconquête de l'Avenue Habib Bourguiba comme symbole de la Révolution du 14 janvier. Pour des raisons sécuritaires la symbolique de l'Avenue se trouve, encore une fois, confisquée par un gouvernement qui n'aurait pas pu accéder au pouvoir sans la contestation dans la rue.

Notes de Dominique Lerouge :

1. Concernant les manifestations du 12 septembre (qui se sont donc tenues le lendemain de la publication de cet article dans Nawaat), lire notamment « Manifestations contre le blanchiment des corrompus de l'ère Ben Ali » (15 septembre 2015)

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35870> ainsi que

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article36012>

2. Le fait que le Ministre de l'Intérieur ait réaffirmé jusqu'à la veille du 12 septembre que toute manifestation était interdite en raison de l'état d'urgence a eu un effet boomerang dans la mesure où ces manifestations ont néanmoins eu lieu : le 2 octobre la Présidence de la République annonçait la levée de l'état d'urgence.

P.-S.

* Texte traduit de l'arabe par Amal Bint Nadia et paru le 11 septembre en Tunisie sur le blog Nawaat.

http://nawaat.org/portail/2015/09/11/manich_msamah-les-mouvements-de-protestation-entre-le-27-août-et-le-8-septembre/

Voir également : #Manich_Msamah : Une journée avec l'une des initiatrices de la campagne (14 septembre)

http://nawaat.org/portail/2015/09/14/manich_msamah-une-journee-avec-lune-des-initiatrices-de-la-campagne/